

## PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION POUR L'ADMISSION EN IFSI

Année 2024

Selon l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier, peuvent intégrer la première année de formation, les candidats relevant de la formation professionnelle continue, justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de la sécurité sociale à la date d'inscription aux épreuves et satisfaisant aux épreuves de sélection : épreuve écrite (rédaction et/ou réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social & calculs simples) et entretien portant sur l'expérience professionnelle.

Se préparer aux épreuves de sélection potentialise les chances de réussite du candidat, en lui permettant d'apprendre ou de remobiliser des éléments de base en matière de rédaction en langue française et d'arithmétique, d'élargir le champ de ses connaissances du métier, de la formation ou encore des thèmes sanitaires et sociaux d'actualité, de réduire le stress inhérent à la sélection...

### ► COMPÉTENCES

- ✓ Renseigner le dossier d'inscription à la sélection à l'admission en IFSI
- ✓ Composer l'épreuve écrite de sélection à l'admission en IFSI
- ✓ Soutenir l'épreuve orale de sélection à l'admission en IFSI

### ► PRÉREQUIS

- ✓ Relever de la formation professionnelle continue : article L. 6311-1 du code du travail
- ✓ Justifier d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

### ► PUBLIC

Toute personne désireuse d'intégrer la formation en soins infirmiers

### ► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'action de formation permettra au stagiaire de :

- ✓ d'appréhender la méthodologie des épreuves écrite et orale de sélection
- ✓ de s'autoévaluer relativement
  - au niveau attendu pour satisfaire aux exigences en matière de langue française écrite, d'expression orale et d'arithmétique
  - à ses capacités à suivre la formation en soins infirmiers et exercer le métier visé
- ✓ d'accroître ses aptitudes à rédiger, s'exprimer, calculer, formuler sa motivation et argumenter son projet professionnel
- ✓ de développer des connaissances au sujet de thèmes sanitaires et sociaux, de la profession infirmière, de la formation relative au diplôme d'État Infirmier
- ✓ de prendre du recul quant à sa pratique professionnelle et son expérience personnelle

## ➤ INTERVENANTS

- ✓ Un professeur de lettres
- ✓ Une cadre de santé formatrice retraitée, expérimentée en calculs de doses et de débits, en charge de l'accompagnement pédagogique Individualisé des élèves aides-soignants pour l'arithmétique
- ✓ Une cadre de santé formatrice du CFPS de Mont-de-Marsan
  - experte dans la connaissance et la mise en œuvre de la formation des étudiants en soins infirmiers (ESI)
  - avertie de la politique nationale de santé actuelle
- ✓ Une secrétaire missionnée sur la gestion des épreuves de sélection
- ✓ Des IDE
  - exerçant dans des secteurs de soins divers et variés avec une expérience ≥ 5 ans
  - spécialisés
- ✓ Des ESI inscrits en L1 et L2 ayant pris part à cette formation les années précédentes
- ✓ Deux cadres de santé régulièrement membres de jury pour les entretiens de sélection IFSI

## ➤ METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ La formation se déroule en présentiel sur un mode synchrone, ce qui a pour but de faciliter les échanges au sein du groupe d'apprenants et l'interactivité avec le formateur
- ✓ La méthode transmissive est utilisée à des fins de documentation
- ✓ Les méthodes pédagogiques mobilisées coïncident avec les méthodes actives potentialisant la dimension professionnalisante : maïeutique, de la découverte, expérientielle

Ainsi le formateur

- ✓ invitera au partage d'expérience ;
- ✓ privilégiera l'analyse de situations ou de pratiques vécues ;
- ✓ initiera des mises en situation ;
- ✓ partagera des connaissances déclaratives, procédurales et expérientielles

Par ailleurs, inscrit dans une politique de développement durable, le CFPS limite l'impression papier des supports pédagogiques mobilisés en séance par les intervenants.

Mais conscient de l'intérêt de

- ✓ prendre des notes en séance, un bloc note est remis à chacun ;
- ✓ conserver une trace de ces références sur la durée, un lien électronique sera adressé par mail à chaque stagiaire pour les télécharger.

## ➤ PROGRAMME

Contenus	Outils	Durée
<b>Présentation</b> de l'action de formation (théorique et clinique) et des épreuves de sélection.	Exposé des modalités matérielles, pédagogiques ou encore organisationnelles	2H30
<b>Entraînement</b> aux épreuves de sélection - 4 tests écrits (rédaction et calculs simples) - 1 épreuve orale	- Devoirs sur table préparés à partir - des sujets officiels de la sélection N-1 - des actualités sanitaires et sociales - Corrigés des sujets - Simulation à l'entretien de sélection	15H00

<p><b>Français</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les bases de langue française écrite et orale</li> <li>- La rédaction</li> <li>- L'argumentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport/Remobilisation de             <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissances relatives à la grammaire et l'orthographe</li> <li>- méthodologie relative à la rédaction et l'argumentation</li> </ul> </li> <li>- Exercices et corrigés</li> </ul>	14H00
<p><b>Arithmétique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérations de base</li> <li>- Conversions</li> <li>- Systèmes décimal et sexagésimal</li> <li>- Pourcentages et fractions</li> <li>- Problèmes complexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport/Remobilisation de             <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaissances relatives à l'ensemble des contenus</li> <li>- méthodologie en lien avec les contenus</li> </ul> </li> <li>- Exercices et corrigés</li> <li>- Sensibilisation à l'UE 2.11 S1, 3 et 5</li> </ul>	15H00
<p><b>Le dossier d'admission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition</li> <li>- Le curriculum vitae</li> <li>- La lettre de motivation</li> <li>- <i>Présentation de la plateforme Parcoursup® (Optionnel)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation commentée du dossier</li> <li>- Apports en lien avec             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la méthodologie de construction du CV et sa mise en forme</li> <li>- les attendus de la lettre de motivation</li> </ul> </li> <li>- Relecture annotée de la lettre de motivation</li> <li>-</li> </ul>	3H00
<p>Les <b>motivations</b> à exercer le métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes des « 5 pourquoi ? »</li> <li>- Modèle de Schwartz (les valeurs)</li> <li>- Pratique réflexive : mise en mots de la pensée pour la rendre intelligible</li> <li>- Reformulation</li> </ul>	4H00
<p><b>La profession infirmière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bref historique et organisation actuelle</li> <li>- Textes législatifs encadrant l'exercice professionnel infirmier</li> <li>- Référentiels de compétences et activités ; actes professionnels</li> <li>- Collaboration et travail en réseau</li> <li>- Qualités et valeurs professionnelles</li> <li>- Contraintes et obstacles du quotidien</li> <li>- Secteurs d'activités variés et des spécialités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanges sur les représentations</li> <li>- Consultations guidées (grille de lecture) de vidéos de type reportages, témoignages...</li> <li>- Présentation commentée d'un diaporama</li> <li>- Mobilisation du code de la santé publique et de l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier</li> <li>- Echanges avec des IDE exerçant en secteurs différents et spécialisés</li> </ul>	12H00
<p><b>Des thématiques sanitaires et sociales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique nationale de santé publique</li> <li>- Questions actuelles du système de santé français</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Listing des sites de références pour des lectures inhérentes à la politique nationale de santé publique</li> <li>- Débats d'idées à propos de thèmes divers</li> </ul>	6H00
<p><b>La formation en IFSI</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes de références</li> <li>- Contenu succinct</li> <li>- Outils pédagogiques dont l'accompagnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanges sur les représentations</li> <li>- Présentation commentée d'un diaporama</li> <li>- Mobilisation de l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier</li> </ul>	6H00

- Méthodes d'apprentissage - Certification - Vécu - Vie étudiante	- Expérimentation des plateformes pédagogiques (ressources vidéos, outils interactifs...) et de la bibliothèque universitaire - Sensibilisation aux modalités de validation avec remplissage d'une grille QCM - Echanges avec des ESI en L1 et/ou L2	
<b>L'entretien de sélection</b> - Déroulé - Attendus	- Échanges sur les représentations - Evocation des indicateurs d'évaluation - simulation	3H00
<b>Stage(s) de découverte</b> - Sur la base du volontariat - Selon les places négociées par le CFPS ou trouvées par le stagiaire lui-même	- Proposition de rédiger une synthèse des observations - Document à compléter par le service/établissement d'accueil	De 0 à 2 périodes de 1 semaine

A titre d'information, l'intervenant est autorisé à faire évoluer le programme en fonction de la dynamique de groupe instaurée par les stagiaires, des connaissances énoncées ou des questionnements formulés.

## ➤ EVALUATION

- ✓ En fin de session, chaque stagiaire
  - reçoit un certificat de réalisation
  - complète en ligne un questionnaire semi-ouvert et échanges avec le coordinateur pédagogique pour évaluer la qualité de l'action de formation et notamment son impact sur les pratiques professionnelles à venir.
- ✓ dans les jours qui suivent, les organismes payeurs et les intervenants peuvent prendre connaissance des éléments évaluatifs par courrier électronique.

## ➤ DATES, HORAIRES, LIEU

- ✓ La formation est organisée sur 12 journées complètes et 1H programmée individuellement
- ✓ Les dates sont à déterminer : entre septembre et décembre 2024
- ✓ Chaque journée débute à **09H00** et se termine à **17H00** (1H de pause déjeuner)
- ✓ Les stagiaires se rendront au Centre de Formation des Personnels de Santé.

## ➤ LOGISTIQUE

- ✓ Le parking du CFPS est accessible 24/24H et le stationnement gratuit.
- ✓ Pour déjeuner, il est possible de
  - se restaurer au self situé sur le site, pour un montant de 8.50 € facturé à l'établissement employeur
  - de porter son repas conditionné et de le consommer sur place dans le lieu de convivialité du CFPS (micro-ondes)
  - acheter dans un distributeur des produits transformés sucrés et salés (attention toutefois : élèves et étudiants sont nombreux sur site)

- ✓ Deux distributeurs proposent également dans le hall des boissons chaudes (cafés, chocolat, thés, potages ou autres plaisirs gourmands) réglables en monnaie ou carte bancaire.

## ➤ INSCRIPTIONS

- ✓ Les inscriptions devront être effectives un mois avant l'entrée en formation.
- ✓ N'hésitez pas à nous contacter après cette date car le groupe ne sera peut-être pas complet.

## ➤ TARIF pour la SESSION de formation (12 journées)

- ✓ La participation de chaque stagiaire s'élève à 1500€ (OPCO) ou 1050€ (autofinancement)
- ✓ Toute annulation d'inscription portée à la connaissance du CFPS le jour d'entrée en formation ou dans les 14 jours qui précèdent, induit le paiement d'une indemnité correspondant à 30% du montant dû en substitution de la facturation initiale.
- ✓ Toute formation débutée conduit au règlement de la totalité de la somme due, indépendamment du temps de présence de la personne inscrite
- ✓ Le remplacement d'un agent par un autre, autorisé jusqu'au dernier moment, n'entraîne aucune pénalité
- ✓ Si l'inexécution totale ou partielle de la prestation est imputable à l'organisme de formation ou résulte d'éléments extérieurs, aucune somme ne pourra être exigée.

## ➤ INDICATEURS QUALITE pour l'année 2023

- ✓ Nombre de stagiaires : 5
- ✓ Satisfaction générale : 100 %
- ✓ Projection relative au réinvestissement dans la pratique quotidienne : 100 %
- ✓ Motivation à conseiller la formation aux collègues : 100 %
- ✓ Evolution des compétences : + 70.80 %